

## Annnonce de fermeture des collèges et lycées par le Président de la République

Le SNES-FSU Lyon salue la décision de sagesse du Président de la République de fermer préventivement les collèges et lycées, mesure devenue nécessaire pour protéger aussi bien les élèves, les personnels que l'ensemble de la population et qui permet probablement de préserver au mieux l'avenir et la stabilité du Service Public d'Education pour la période suivant la crise sanitaire.

Il regrette toutefois que cette décision n'ait pas été anticipée avec les personnels, et que ces derniers soient désormais au pied du mur.

Il demande donc dans l'immédiat un peu de temps pour laisser aux collègues -par ailleurs eux-mêmes impactés personnellement et souvent en tant que parents d'élèves par cette décision - organiser les formes de continuité pédagogique qui leur paraîtront les plus pertinentes, avec les moyens et l'expérience disponibles, et qui devra tenir compte aussi bien de l'autonomie encore limitée dans les apprentissages d'élèves adolescents et donc en cours de développement, que des ressources familiales disponibles pour les accompagner (moyens matériels, situations familiales, etc.). Si des formes de révisions et de consolidation des connaissances paraissent envisageables dans l'immédiat, il n'en est pas de même pour la construction de nouveaux apprentissages, en particulier si la situation actuelle devait durer.

Il rappelle que le numérique ne pourra jamais remplacer la relation pédagogique en présentiel sur les plans qualitatif et relationnel. De ce point de vue, les annonces du ministre depuis quelques jours paraissent bien éloignées de ce qu'il sera possible de faire, et il est probable que le miracle pédagogique numérique n'aura pas lieu, notamment si l'on en juge par les retours des zones déjà concernées par des mesures similaires.

La situation, exceptionnelle et inédite, et dont la durée n'est pas connue à sejour, est grave et sérieuse ; elle ne se prête donc pas à toutes les expérimentations hasardeuses, ni à des effets de communication malvenus. En professionnels responsables et engagés, les personnels du Second degré feront de leur mieux dans les semaines prochaines pour y faire face, en recherchant l'intérêt des élèves, mais aussi en respectant les valeurs -notamment de neutralité et de respect des données personnelles - du Service public, dans un environnement numérique qui s'en éloigne parfois largement. Le SNES-FSU appelle, dans la période, à faire confiance aux collègues, en prenant la mesure de la situation dans laquelle ils sont placés, comme les familles, par cette décision.

Contact: Ludivine ROSSET, 06.82.22.09.73